



## La Chronique de CORBY

L'année 2010 touche à sa fin. Une année bien remplie pour la municipalité qui vous communique, ci-après, quelques informations sur les dossiers importants qui l'ont occupée tout au long de cet exercice.

Nous commençons cette publication par un résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 7 décembre 2010, puis poursuivons par quelques informations sur la vie de notre village.

### Conseil général

- **Budget 2011**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2011 qui présente un total des charges de fr. 1'126'657.-- et un total des revenus de fr. 1'031'724.--. Il en résulte un excédent des charges de fr. 94'933.--.

- **Adhésion de la commune de Cronay à l'Association régionale pour l'action sociale Jura-Nord Vaudois**

Les membres du Conseil général ont décidé :

1. d'adopter les statuts de l'ARAS Jura-Nord vaudois
2. de demander l'adhésion de la Commune de Cronay à l'ARAS Jura-Nord vaudois
3. de démissionner de l'ARAS Yverdon-Grandson
4. d'accepter la dissolution de l'ARAS d'Yverdon-Grandson
5. de charger les Comités de Direction de ces deux associations de régler les aspects pratiques relatifs aux transferts du personnel, des locaux et des fonds dans la nouvelle ARAS

- **Communication de la municipalité**

### **Processus de fusion de communes**

Dans le cadre du processus de fusion des communes de Cuarny, Pomy, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney et Cronay, un comité de pilotage (COPIL), composé de municipales et municipaux, syndiques et syndics et citoyennes et citoyens, a été formé et a siégé à plusieurs reprises dans le courant du deuxième semestre de l'année 2010.

Au cours des séances précitées, les différents sujets à aborder ont été recensés, une stratégie a été élaborée et les cahiers des charges des groupes de travail (GT) ont été rédigés.

Les différents groupes de travail, formés de membres des autorités, de membres du COPIL et de citoyennes et citoyens de bonne volonté, traiteront des points suivants :

- Finances
- Infrastructures
- Règlements
- Ecoles
- Nom et armoiries

Durant l'année 2011, les groupes de travail étudieront leurs dossiers respectifs et établiront un rapport afin de permettre l'élaboration d'un projet de protocole d'accord à soumettre à la population.

### **Elections communales**

La législature 2006-2011, qui se terminera au 30 juin 2011, a été marquée de quelques réalisations importantes, et s'est montrée enrichissante pour tous nos conseillers municipaux.

Deux municipaux, M. Georges Rossopoulos et M. Pierre-André Tanner, ne souhaitent pas se représenter lors des prochaines élections générales.

M. Didier Flaction, syndic, M. Fabrice Tanner et M. Pierre Viquerat, municipaux, se représentent pour la prochaine législature.

Ces élections communales, élections des conseillers municipaux et du syndic, auront lieu le dimanche 13 mars 2011.

Merci déjà de réserver cette date car seul le 1<sup>er</sup> tour de l'élection de la municipalité peut se faire par correspondance.

Le 2<sup>ème</sup> tour éventuel pour la municipalité et l'élection du syndic auront lieu durant la journée du dimanche 13 mars 2011 et le vote ne pourra s'effectuer qu'au bureau de vote.

Le délai de candidature pour le dépôt des listes du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales est fixé au lundi 24 janvier 2011 à 12 heures.

Les dossiers de candidature à compléter sont à disposition au greffe municipal.

## Déchetterie

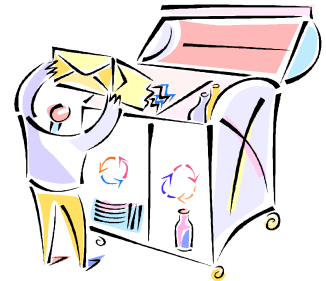
### Horaire d'ouverture durant les fêtes de fin d'année

Exceptionnellement durant cette période, la déchetterie sera ouverte les

- Samedi 18 décembre 2010 de 9h00 à 11h00
- Mercredi 29 décembre 2010 de 17h00 à 18h30
- Mercredi 5 janvier 2011 de 17h00 à 18h30
- Samedi 8 janvier 2011 de 9h00 à 11h00

La déchetterie sera fermée les

- Samedi 25 décembre 2010
- Samedi 1er janvier 2011



## Circulation dans le village - Modifications



Dans la suite des modifications apportées à certains carrefours et tronçons de route pour améliorer la circulation et la sécurité dans le village, le passage de la ruelle entre la cure et l'église a été interdit à toute circulation dans les deux sens, avec toutefois une autorisation pour les riverains.

Cette interdiction générale de circuler a été imposée pour des mesures de sécurité. En effet, nous avons dû constater que des usagers empruntaient régulièrement ce tronçon, même parfois à contresens.

Il devenait très dangereux, et même parfois hasardeux, de sortir du parking de l'ancienne cure, le mur marquant la visibilité des véhicules tournant depuis la rue du Crêt.

## Réseau du gaz naturel

Une séance d'information avec la société Cosvegaz de Cossonay sur l'extension de leur réseau de gaz naturel aura lieu le mercredi 9 février 2011.

Les propriétaires de bâtiments sis sur notre territoire seront contactés et une information suivra.

## Recensement des chiens

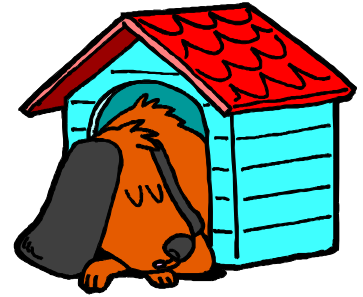
Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2011** :

- **Les chiens acquis ou reçus en 2010**
- **Les chiens nés en 2010 et restés en leur possession**
- **Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2010, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**

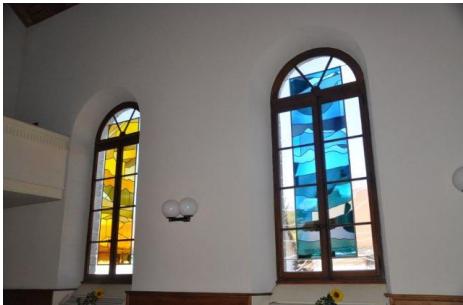
Les chiens inscrits en 2010 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition ou naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal**.

Tous les chiens doivent être munis d'un collier permettant l'identification du propriétaire.



## Vitraux



Le dimanche 3 octobre 2010, nous avons inauguré les quatre nouveaux vitraux de notre église lors d'un culte spécial.

Nous publions ci-après le texte de la créatrice de ces vitraux, Madame Kathrin Armbruster-Seid qui relate le projet de cette création, des premières ébauches à la réalisation finale.

### **Une nouvelle lumière, de nouveaux vitraux**

En mars 2009, Roland Béguin a présenté à la municipalité de Cronay quelques maquettes de vitraux pour le temple et leur choix s'est porté sur mon projet. Je tiens, ici, à remercier la municipalité et la paroisse d'avoir accepté ma proposition.

Je tiens également à remercier Roland Béguin de m'avoir donné la possibilité de concevoir et de réaliser ces vitraux. Si nous pouvons les admirer aujourd'hui, c'est aussi grâce à lui.

Je remercie aussi Aurélie Reymondin, alors apprentie, de son soutien et de son aide.

Concevoir de nouveaux vitraux pour les fenêtres du temple de Cronay a représenté un grand défi pour moi. En effet, tout verrier rêve de créer au moins une fois dans sa vie des vitraux pour une église. Pour moi, ce rêve est devenu réalité.

J'ai voulu créer des vitraux contemporains. Chacun d'eux est unique, non seulement à cause de la qualité du verre antique, soufflé à la bouche, mais aussi par sa forme, ses lignes, sa palette de couleurs tons sur tons et la lumière qu'il diffuse.

Pour moi, la lumière joue un rôle important. Elle change constamment selon les heures de la journée et les saisons. Ainsi chacun se rendant dans ce lieu en aura une perception différente et unique.

La municipalité nous a laissé carte blanche quant au choix du thème et des couleurs. Je me suis inspirée des vitraux déjà présents dans ce temple, dont notamment, l'oculus du choeur réalisé en 1934 par Louis Rivier, car il me semblait important de créer une harmonie et une bonne intégration des nouveaux vitraux avec ceux existants.

Pourquoi ai-je conçu ces vitraux en rouge, bleu et jaune ?

Parce que ce sont les couleurs primaires et qu'elles représentent pour moi l'origine, la pureté et l'énergie.

Un rouge n'est pas simplement du rouge. Chaque pièce de cette couleur est différente des autres et participe à l'ensemble par ses nuances subtiles. Le rouge est la couleur la plus puissante. Elle est synonyme de feu et d'amour. L'amour de Dieu pour les hommes s'incarne en Jésus, venu sur terre pour leur montrer combien Dieu est bon pour eux.

Le bleu possède un nombre incroyable de nuances. Il symbolise l'harmonie et l'équilibre. Le bleu est non seulement ma couleur préférée mais aussi celle de l'eau et du ciel. Il est synonyme d'espaces infinis et de profondeurs insondables. Il est insaisissable et ne s'impose pas.

Dans la Bible, non seulement le ciel mais aussi l'eau et la mer jouent un rôle majeur dans de nombreux récits comme celui du Déluge, de Jonas et la baleine, de la tempête apaisée, de Jésus marchant sur les eaux et bien d'autres encore.

Le jaune est la couleur la plus claire du spectre. Pour moi, la nature est ma plus grande source de force et d'inspiration et quand je pense au jaune, je vois le sable, le soleil et des paysages désertiques d'une beauté à couper le souffle.

Les vitraux jaunes donnent beaucoup de clarté, de gaieté et de joie de vivre. Le jaune, en tant que fille de la lumière, optimiste et insouciant, contribue à rendre ce temple agréable et accueillant.

Dans la Bible, au Psaume 27, il est écrit : "le Seigneur est ma lumière et mon Sauveur." La lumière et la chaleur de Dieu guident nos vies et nous montrent le droit chemin.

En guise de conclusion, les couleurs sont essentielles pour créer des ambiances, des atmosphères accueillantes et personnelles. Ceci est particulièrement important dans une société caractérisée par la quête effrénée de ressources, d'argent et de temps.

Ce temple invite à se reposer et à réfléchir. Lorsque nous entrons dans ce lieu, nous sommes imprégnés d'une réalité plus grande et plus profonde que nous percevons plus difficilement dans la vie quotidienne. Nous en ressortons changés.

Longtemps attendus, aujourd'hui devenus réalité, ces nouveaux vitraux invitent chacun à se laisser toucher par le jeu des lumières, des formes et des couleurs. ROUGE, BLEU et JAUNE.

## Service des sapeurs-pompiers - recrutement

Les personnes intéressées par le service de défense contre l'incendie et de secours, hommes ou femmes, âgés de 20 à 45 ans, et souhaitant intégrer le corps des sapeurs-pompiers de notre commune sont priées de s'adresser à la municipalité.



Nous avons besoin de nouvelles forces pour maintenir et renouveler l'effectif de notre corps de sapeurs-pompiers.

## Swisscom



Notre commune a décidé de faire un investissement important dans la connexion Internet à haut débit : le VDSL. Cette technologie permettra, entre autres, d'accéder aux services de télévision par l'Internet, notamment Swisscom TV.

Après avoir raccordé une nouvelle armoire technique, au bas du village, au central téléphonique de Donneloye par une fibre optique, il reste à raccorder toutes les paires de cuivre à cette armoire.

La mise en service est actuellement prévue à mi-décembre 2010.

Les habitants de Cronay intéressés peuvent contacter Mme Laure Mantini de Swisscom au 079 774 59 64, ou par email à [Laure.Mantini1@swisscom.com](mailto:Laure.Mantini1@swisscom.com) qui vous fera une offre "spéciale habitant".

En résumé, Swisscom TV vient sous deux formes :

- Basic : tout ce qu'il faut pour regarder la TV
- Plus : avec en plus la possibilité d'enregistrer les programmes et d'effectuer des "pauses" puis reprendre en léger différé.

D'autres offres combinées Téléphone, Internet et TV sont aussi disponibles.

Pour bien évaluer l'offre qui vous convient le mieux, déterminez vos besoins :

- Internet (vitesse),
- TV (enregistreur, nouvelle TV, ...),
- puis analysez vos factures de téléphone car les offres combinées offrent la gratuité sur certains types d'appels (réseau fixe suisse, mobiles swisscom, etc...).

Ainsi, une offre combinée peut être intéressante, mais pas toujours !

D'autre part, les personnes qui rencontreraient des problèmes de raccordement dans le périmètre de connexion sont priées de nous en informer rapidement afin que nous puissions encore intervenir auprès de Swisscom.

## Contrôle des habitants pour l'année 2010

### *Nous avons accueilli dans notre commune*



M. Edouard Barreau et Mme Tamara Todeschini  
M. Vincent Calabrese et Mme Audrey Delater Calabrese  
M. Carlos Castro, Mme Sandra Joss et Ismael  
M. Valentin Chabloz  
M. et Mme Daniel et Claire-Lyse Charpié  
Mlle Christine Charpié  
M. et Mme Sébastien et Marisa Hulmann

M. Pascal Joret  
M. et Mme Yan et Sophie Métraux et Méline  
Mme Laure Meylan  
Mlle Nolwen Le Port  
Mme Françoise Rich  
M. Cédric Vanpeene et Mme Aurélie Gaglio  
M. et Mme Jacques et Claudine Viquerat  
M. Marc-Antoine Viquerat et Mme Sylviane Munari

### *Ils ont quitté notre village*

M. et Mme Florian et Nathalie Blumenstein, Lucie et Fanny  
M. et Mme Stav et Sara Cohen, Vaya et Noan  
Mme Françoise Decosterd  
M. et Mme Simon et Sabine Delachaux  
M. Fabien Gasser  
Mme Nathalie Lugon-Moulin  
Mme Nicole Panchaud et Lucas  
M. Benoit Richard  
M. Claude Verdan



### *Carnet de deuil*



Quatre familles ont été éprouvées par la perte de l'un de leurs membres. Nous leur faisons part de notre sympathie. Nous rappelons les décès de

Mme Yvette Cochard  
Mme Yolaine Duruz  
Mme Elisa Pittet  
M. René Viquerat

### *Carnet rose*

Nous félicitons les familles qui se sont agrandies, nous avons accueilli

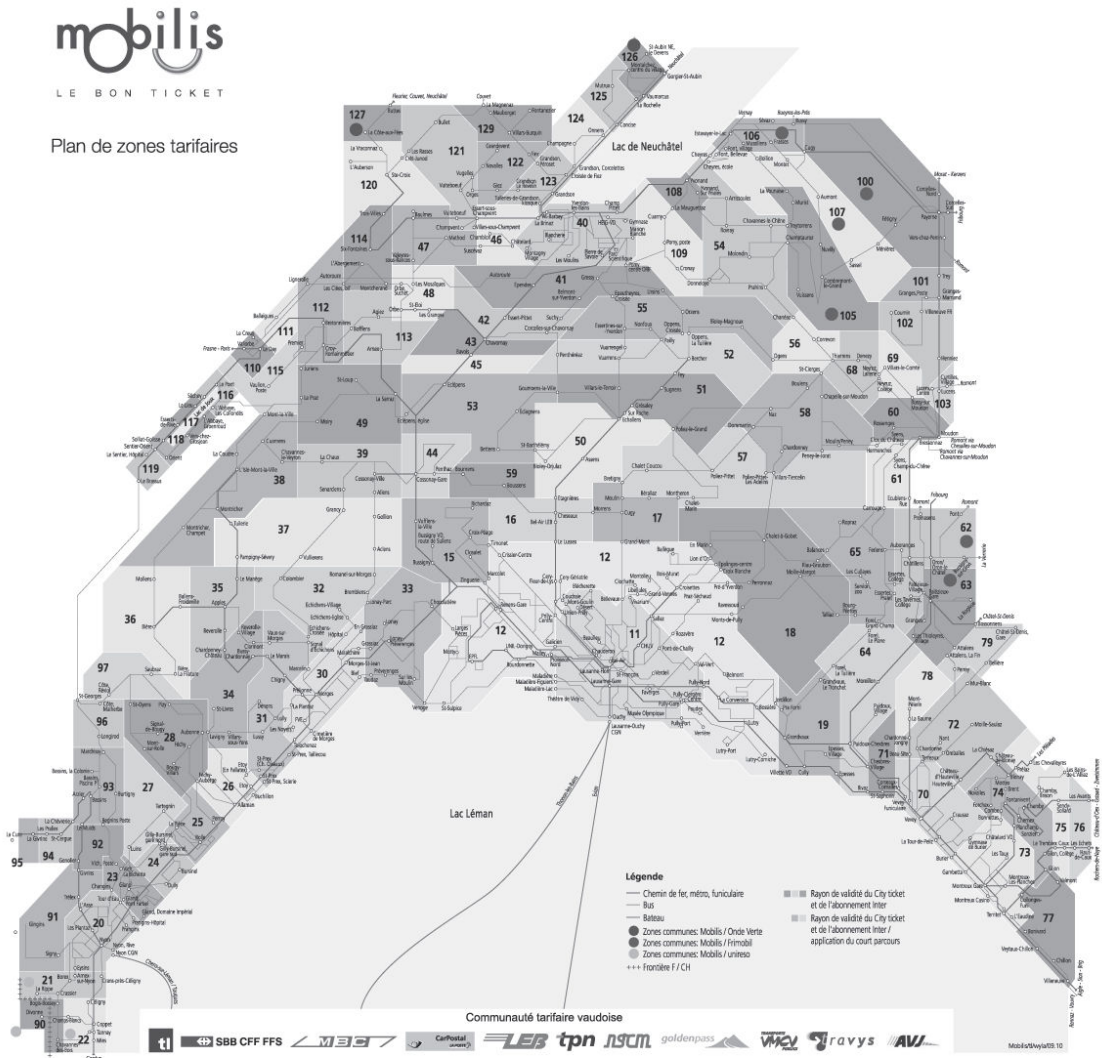
Mike Pillonel  
Iona Weszeli



# Mobilis

vous changez de bus, de train, de métro, mais pas de ticket

Le **12 décembre**,  
la Communauté tarifaire vaudoise s'étend  
à la **Riviera**, dans le **Nord vaudois** et sur la **Côte**.



Plan et grille tarifaire sur [www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch)



### **Vous ne changez plus de ticket.**

Mobilis est le titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) et ses 355 communes. Il vous permet d'emprunter tous les moyens de transport public à volonté.

Vous vous déplacez encore plus facilement, confortablement et rapidement sur les lignes des 11 entreprises partenaires.

### **Le bon ticket**

De votre arrêt de départ à votre arrêt de destination, vous voyagez dans une ou plusieurs zones (voir plan ci-dessus). Le nombre de zones parcourues va définir le prix et la durée de validité de votre titre de transport.

La fréquence de vos déplacements vous indique si vous avez avantage à acheter un billet, une carte journalière ou un abonnement. Selon votre âge, vous bénéficiez d'une réduction.

### **Clair et pratique**

- Un seul plan de zones
- Une seule grille tarifaire
- Un titre de transport en fonction de vos déplacements : billet, carte journalière, abonnement, etc.
- Nombreux points de vente et de renseignements
- Des moyens de paiement modernes



## **Chœur d'hommes de Cronay-Donneloye**

Sous la direction de M. Rolf Hausammann, le Chœur d'hommes Cronay-Donneloye prépare la saison 2010-2011 et a repris ses répétitions qui alternent par 2 fois à Cronay le lundi soir à 20 h. au sous-sol de la grande salle et 1 fois à Mézery à la salle du collège à 20 h. également. Nos activités ont repris le 11 octobre déjà en préparant un programme alléchant pour la soirée annuelle fixée au samedi 9 avril 2011.

Tradition oblige, un chœur mixte et un chœur d'hommes seront invités à participer à cette soirée que l'accordéon de Phil Music animera jusqu'aux petites heures.

Le dimanche 9 janvier, les EMS des 4-Marronniers et des Jardins de la Plaine nous attendent le matin dès 10 h. pour un concert réservé à leurs pensionnaires.

L'an prochain, le Chœur mixte L'Echo des Vernes de Villars-Burquin nous invite à partager leur soirée du samedi 12 mars. Le traditionnel Giron de la Menthue sera organisé par le Chœur d'hommes de Démoret le dimanche 1<sup>er</sup> mai et les 9 chorales de ce giron présenteront leur chants choisis pour cette manifestation.

Mais il faut déjà penser à 2012, car c'est dans notre village que se tiendra le 78<sup>ème</sup> Giron de la Menthue, le premier dimanche de mai. Préparons-nous à décorer nos maisons et nos rues pour que la fête soit belle !

Comment vous offrir un bienfaisant délasserment dans la bonne humeur et l'amitié ?

Tout simplement en venant rejoindre notre chorale, les membres du Chœur d'hommes Cronay-Donneloye seront heureux de vous accueillir.

Renseignements auprès du président Alfred Magnenat au 024 / 433 11 80.

*A. Magnenat*



**A toutes et à tous nous souhaitons de passer  
d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressons  
nos meilleurs vœux pour 2011**

